



N° 179

AVRIL 2008

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

SILENCE COUPABLE ?!

Les événements qui se déroulent dans la province du Tibet ne peuvent nous laisser totalement indifférents, même au motif que le sport ne doit pas se mêler de politique. Ce sujet a donc été abordé au cours de notre dernier CODIR du 17 Mars, il a généré un débat car le Tibet est une province de la Chine qui reçoit les J.O de Pékin.

Ce pays, depuis longtemps, ne respecte pas les droits de l'Homme, le CIO en lui accordant les Jeux de 2008, le savait pertinemment. Le choix était vraiment politique, toutefois le CIO avait demandé des garanties, lesquelles avaient été acceptées, mais qui n'ont pas été respectées, on ne le sait que trop bien. Sans oublier l'exploitation d'une main d'œuvre à bon marché pour construire les infrastructures sportives.

Actuellement on évoque des possibilités de boycott, ceci n'est guère probable, elles ne seraient pas suivies et ne seraient guère productives, il est du reste beaucoup trop tard. De plus, on ne peut ignorer que le Dalaï Lama, chef spirituel des bouddhistes et aussi chef du gouvernement en exil, n'y est pas favorable.

Son opposition au gouvernement Chinois est d'abord d'ordre spirituel, il entend aussi et surtout préserver la culture Tibétaine, c'est son principal combat, il a encore réaffirmé qu'il ne demande pas l'indépendance du Tibet, mais son autonomie. Depuis 1720, le Tibet est une province chinoise.

Cette position ne signifie pas qu'il accepte la répression sanglante des autorités chinoises vis-à-vis de groupes indépendantistes qui ont tendance à se radicaliser en n'écartant pas des actions violentes, ce qui favorise les réactions policières.

Ce point précisé, il n'empêche que les démocraties, principalement occidentales, peuvent et doivent réagir sous des formes appropriées aux enjeux. La Communauté Européenne, par exemple, serait bien avisée d'émettre des protestations sur l'ensemble des violations des Droits de l'Homme, Ce n'est peut-être pas facile, mais c'est un devoir et serait tout à fait à son honneur.

Il y a des gestes symboliques tout aussi efficaces qu'une forme radicale de boycott, il existe des précédents dans l'histoire des Jeux, ils sont rares et ils sont le fait d'athlètes, à titre souvent individuel.

Il faut bien avouer que l'attribution des Jeux à une ville, ne tient pas compte de l'état de démocratie du pays ; car dans ces conditions on peut se dire qu'il y aurait beaucoup de candidatures aux Jeux qui poseraient des problèmes en matière d'éthique sur ce plan.

En ce qui concerne les sportifs, il est assez difficile de leur demander des réactions. Ils sont en pleine préparation, en attente de qualification, ceci ne sert à rien de les perturber, des médias n'hésitent pas à le faire, ce n'est pas convenable. Nous ne doutons pas que leurs sentiments personnels désapprouvent les excès du gouvernement Chinois. Espérons que le sport, qui doit faire face à bien des problèmes, sortira vainqueur de cette nouvelle épreuve.

C.L

SCOOP 94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation

Christian LOPES
Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Christian PLAT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail cdos94@cdos94.org Site internet : www.cdos94.org

Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n° ISSN 1761 4899

QUELQUES DATES A RETENIR ...

29 Mai : Nous organisons en collaboration avec la DDJS, et en partenariat avec la MAIF, une soirée thématique portant sur la responsabilité des associations et des dirigeants.

Des intervenants viendront vous apporter leurs compétences, informer, mais aussi rassurer. Il s'agit donc d'une démarche pédagogique où la moitié de la soirée sera consacrée au jeu des « questions-réponses ».

Nous envisageons également d'avoir une suite par des forums dans d'autres villes du département, 2 à 3 fois dans l'année, permettant de traiter des sujets bien ciblés qui répondent aux besoins du mouvement associatif sportif.

15 Juin : Dans le cadre des Jeux du Val de Marne, nous reconduisons notre manifestation qui en est à sa 5^e édition dans le parc du Tremblay. Cette journée portera le label « Journée Olympique Nationale », nous porterons un soin particulier à la défense des valeurs olympiques.

Les actions « Foulées Campinoises et Challenge Olympique des Familles » seront cœur de la journée qui se veut festive et assurer et renforcer les animations autour de l'événement permettant la participation de tous les publics.

Les stands « La Santé par le Sport » et « La lutte contre la violence et les incivilités » seront aussi reconduits ; un troisième devrait nous rejoindre « Le développement durable » selon l'Agenda 21 du CNOSF ;

Enfin, le stand du CDOS sera l'occasion de connaître et soutenir l'équipe des sélectionnés aux J.O de Pékin, et plus particulièrement les athlètes du Val de Marne.

ECHOS 94

BOXE ANGLAISE

Nous avons le plaisir de constater que le comité départemental de Boxe Anglaise a été reconstitué. Une nouvelle équipe s'est mise en place, elle est composée de dirigeants(es) qui sont issus de 7 clubs différents, ce qui doit permettre un bon équilibre.

Cette équipe s'est investie pleinement afin de régler rapidement les problèmes en suspens, débloquer des aides en justifiant les actions passées, déposer les nouveaux statuts et la composition du bureau (aucune modification n'avait été apportée depuis 1982 !) ...etc
Beaucoup de travail pour que le comité puisse reprendre sa route normale après avoir réglé les problèmes administratifs et comptables, on va enfin parler de sport !

LA FETE DU BASKET

L'édition 2008 se déroulera les 24 et 25 Mai au Palais des Sports de Thiais, elle sera consacrée à deux catégories.

- 24 Mai : « Baby-Basketteurs » garçons et filles nés en 2001, 2002 et 2003.
- 25 Mai : Mini Poussins, garçons et filles 1999/2000, poussines filles 1997/1998 et poussins garçons 1998.

Tous les clubs du Val de Marne seront représentés ce qui demande un encadrement important, 48 animateurs, 12 entraîneurs, 4 formateurs du C.D 94.

Nous souhaitons beaucoup de succès à toute l'équipe pour cette journée festive.

TOUS EN CLUB

Ce dispositif visait à permettre l'accès au sport pour le plus grand nombre, en particulier, les publics qui en sont les plus éloignés, il sera reconduit pour la saison 2008/2009.

Le bilan de la campagne 2007/2008 a besoin d'être mieux connu en raison du changement des points de distribution. Le partenariat avec le réseau information jeunesse a été efficace (hormis quelques cas). 45 points ont distribué des chèques aux habitants des 45 communes concernées.

2 250 chèques ont été distribués sur les 5 600 disponibles, soit un taux d'environ 40 %, chiffre en progression par rapport à 2006 (1 800) au regard d'une enveloppe passée de 66 096 € à 140 000 €.

Le nombre de clubs bénéficiaires a diminué de 160 à 150 sur les 250 partenaires, ce chiffre devrait progresser en sachant identifiés les clubs beaucoup plus tôt. Néanmoins, on constate avec satisfaction que la part des jeunes filles

bénéficiaires a progressé régulièrement, passant de 32 % (coupon-sport en 2005 à 40 % en 2007) tous en club

Le changement de réseau distribution a permis aussi le renouvellement des publics concernés.

FUTSAL

Ce mini-foot se développe avec bien des difficultés car il n'est pas toujours facile d'avoir accès aux terrains qui sont réservés d'ordinaire au « grand frère », le foot à 11.

L'équipe de l'association ORLYWOOD PROD créée seulement en 2006 est passée en une année de la quatrième série à la troisième. A la mi-saison, elle occupe la première place.

Le succès est tel chez les jeunes Orlysiens qu'une deuxième équipe a été lancée, elle évolue en 4^e série et occupe déjà la quatrième place.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Les représentants du SNEP du Val de Marne ont été reçus au CDOS, à leur demande, par le président LOPES et le vice-président délégué RAOULX.

La rencontre a permis de confronter nos idées et de constater qu'il existait de larges convergences. Le SNEP a été invité, s'il le désirait, à exprimer ses craintes et ses interrogations dans notre prochain numéro, sur un dispositif qui pose beaucoup de problèmes.

Le CDOS a appris, avec une grande tristesse, la mort d'Hubert CACHOT qui fut pendant de nombreuses années un membre éminent de l'organisme. Membre du bureau et secrétaire général très impliqué dans les Jeux du Val de Marne. Les anciens se souviennent d'un garçon plein d'enthousiasme et de générosité au service du sport. Les obsèques se sont déroulées au Père Lachaise, le CDOS était représenté par son président, Christian LOPES, qui avait une grande amitié pour Hubert.

LE CODIR ETAIT PRESENT ...

Le 11 Mars, à l'assemblée générale du CROSIF, à la Maison du Sport Français, Paris 13^e (JC.RAOULX)

Le 15 Mars, à l'assemblée générale du C.D de Randonnée Pédestre, à Marolles en Brie (JC.RAOULX)

Le 18 Mars, à l'assemblée générale du C.D de Gymnastique, à Saint Maur (JC.RAOULX)

Le 30 Mars, aux Internationaux de Gymnastique Rythmique, à Thiais (C.LOPES)

MENACE SUR L'AIDE AUX EMPLOIS STAPS

Il semble que l'on se dirige vers un remplacement progressif, par une nouvelle forme d'aide à l'emploi qualifié ; priorité aux emplois à forte utilité sociale. Le directeur du CNDS a proposé trois hypothèses :

- extinction du dispositif
- poursuite en 2008 et mise en place d'une nouvelle procédure pour un an
- poursuite et mise en place d'un nouveau dispositif de soutien à l'emploi sportif qualifié

Il existe, on ne sait que trop bien, un besoin de pérennisation des emplois des jeunes issus des STAPS. Il est préconisé de permettre à ces jeunes de développer d'autres activités que l'encadrement (recherche de sources de financements, programmes d'actions, stratégies etc ...) Enfin répondre aux souhaits des communes qui désirent que la priorité soit accordée aux clubs qui sont au cœur des enjeux sociaux en matière d'emploi.

Le mouvement sportif a fait savoir depuis longtemps, directement ou indirectement, que les étudiants en STAPS étaient sur une voie de garage au vu du cursus de leurs études. Il n'en est pas moins vrai que les associations qui les ont embauchés, savaient par avance que la pérennisation était très aléatoire en raison de leurs ressources financières.

On peut se demander, dès lors, si l'on ne devrait pas cibler les associations par rapport à leurs objectifs réels qui devraient donc être sociaux en priorité. L'idée qui consisterait à dire, en somme, à ces jeunes : « tu ne resteras que si tu trouves tes sources de financement » nous paraît tout de même totalement irréaliste et dissuasif pour ces diplômés. On peut changer la forme, ceci ne changera en rien le fond.

Le prochain Conseil d'Administration du CNDS devrait valider des propositions d'orientation, le 17 Avril.

UN POINT SUR L'EMPLOI DANS LE SPORT

L'Observatoire des métiers s'est livré à une enquête en Mai 2006 auprès de 14 629 entreprises adhérentes à Unifomation et Agefos PME, relevant de la Convention Collective Nationale du Sport. Le taux de réponse a été de 20 %, soit 2 845 entreprises qui sont à plus de 90 % des associations (93%)

C'est un pourcentage de réponse assez satisfaisant pour en tirer quelques grandes indications pour le milieu associatif.

- 1) - 71% des structures se sont constituées avant 1990, 31% étaient employeurs avant cette date
- 75% des employeurs le sont dans le domaine principal d'activités, l'organisation, la gestion et l'encadrement d'activités sportives
- 2) - 44% des effectifs salariés sont en CDD et 56% en CDI
- plus d'un quart des salariés à temps partiel travaillent moins de trois heures par semaine
- l'encadrement des APS (activités physiques et sportives) représente les deux tiers des effectifs
- la moitié des employeurs ont eu recours à des emplois aidés en 2005, lesquels ont été affectés à 55%, à l'encadrement des APS et 28% à l'administration.

Les besoins de recrutement vont devenir croissants pour les années à venir, toutefois il existe des difficultés de recrutement pour les métiers d'animateur ou d'éducateur sportif. Actuellement ce personnel est titulaire à 86% d'un diplôme, dont 48% d'un BEES et 20% d'un brevet fédéral.

On constate qu'il existe plusieurs freins à l'embauche :

- le manque de moyens financiers
- les difficultés à trouver des animateurs ou éducateurs sportifs titulaires du BEES (Brevet d'Etat d'éducateur sportif)
- le faible nombre d'heures proposées par l'employeur aux animateurs ou éducateurs sportifs.

Cette enquête met donc en évidence que le sport est loin de représenter le gisement d'emplois que l'on s'évertue à faire miroiter à des jeunes, sauf à changer de politique.

Ce changement ne peut se faire sans une entente entre l'Etat et les collectivités qui ont la clef du financement. L'enjeu est simple, les APS sont-elles de l'intérêt général ? Dans l'affirmative, des moyens doivent être dégagés afin de sortir du cycle de précarité dans lequel les employés sont enfermés et que cette enquête démontre.

ENCORE UNE DROLE D'IDEE !

Dans le cadre du processus de révisions des AUT, l'AMA a rédigé un projet tendant à supprimer la version abrégée des AUT et de faire passer tous les produits précédemment soumis aux abrégées (simplifiées) sous le régime des AUT dites standard, exception faites des corticoïdes par infiltration qui seraient autorisés sous réserve d'une simple déclaration.

On ne peut oublier que les corticoïdes sont un des produits le plus utilisé pour les douleurs articulaires, lesquels ont été au cœur des scandales du Tour de France. Calmer la douleur c'est normal, mais c'est oublier que celle-ci va réapparaître après la compétition d'une manière encore plus aigue. Ce n'est donc pas une bonne idée et c'est une tricherie, encore une tentation de banalisation d'un produit qui demande une autorisation spécifique. Si l'athlète ne peut plus courir, on doit l'arrêter comme tout un chacun.

On comprend, dès lors, que Jean-François LAMOUR se soit vu écarté par des artifices de l'AMA qui perdra encore de sa crédibilité.

VIOLENCES SEXUELLES

Le résultat de l'enquête qui était diligenté par la ministre Roselyne BACHELOT a de quoi inquiéter car il faut bien le dire, le sujet n'a pas été vraiment pris au sérieux jusqu'à présent.

Cette indifférence du mouvement sportif n'a rien de surprenant si on la rapproche du comportement qui avait été adopté à l'égard du dopage, phénomène qui avait été jugé marginal en son temps.

L'enquête a été confiée au docteur Sabine AFFLELOU, psychiatre, praticien hospitalier au CAPS du CHU de Bordeaux. Au total, 356 sportifs d'Aquitaine, âgés de 13 à 23 ans, dans 18 disciplines différentes ont été interrogés, 65% de garçons et 35% de filles.

On constate que 100 pensent avoir été confrontés à au moins une forme de violences sexuelles, l'étude relève 124 cas de violences réparties comme suit :

- 71 cas de harcèlement (21 brimades ou chantages)
- 50 cas de voyeurisme et d'exhibitionnisme
- 29 atteintes et 24 agressions

On a relevé un phénomène classique de culpabilité ou d'auto-accusation qui conduit les personnes à penser que c'est peut-être leur comportement, qui est à l'origine des violences sexuelles. Dans 90% des cas, l'agression est le fait d'un homme, ce qui n'étonnera personne au vu de l'encadrement qui est très majoritairement masculin. Les premiers résultats ont conduit la ministre à déclarer « Il faut briser la loi du silence », l'enquête devrait être étendue à tout le territoire. Il ne s'agit pas d'entretenir un climat délétère sur le sport, mais de connaître l'ampleur du problème, afin de prendre des mesures appropriées.

D'ores et déjà, une charte de prévention a été signée par Roselyne BACHELOT et Henri SERRANDOUR, elle devrait être étendue à toute les fédérations. Il s'agit, tout simplement, d'un code de bonne conduite conduisant à diverses mesures concertées.

Une campagne d'information sera lancée, assortie d'un numéro Vert (08.84.28.46.37) comme pour le dopage. Nous suivrons cette action d'ampleur nationale, afin que tous les acteurs du mouvement sportif soient sensibilisés.

La DDJS du Val de Marne sera mise à contribution, comme dans tous les départements, et nous ne manquerons pas d'apporter notre entier soutien et notre contribution.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL

On constate trop souvent que ce budget est établi rapidement, alors même qu'il constitue le tableau de bord essentiel à la bonne gestion de l'association. En outre, c'est un document essentiel de demandes de subventions, tout particulièrement en ces débuts de mandatures municipales et départementales.

Ce budget doit permettre de distinguer ce qui concerne le fonctionnement et ce qui est consacré à une ou plusieurs actions. Sur ce dernier point, le chiffrage doit être le plus précis possible, il faut éviter d'essayer de faire correspondre le prévisionnel aux attentes de vos partenaires financiers.

Il est préférable de présenter un projet moins ambitieux plutôt que de recourir à des artifices pour justifier un équilibre entre vos recettes et vos dépenses.

Vous savez certainement qu'il existe des conventions pluriannuelles qui peuvent être passées avec les services de l'Etat ou les établissements publics qui permettent de soutenir des actions sur plusieurs années. Par contre, les collectivités locales ne peuvent voter le même type de subvention, car la règle de l'annualité budgétaire les oblige à voter chaque année le montant des subventions attribuées aux associations.

Il est donc conseillé pour des projets à long terme d'établir un prévisionnel tenant compte de chaque étape annuelle, lesquelles peuvent ne pas être égales en montant, le financement pouvant être progressif ou dégressif.

Il s'agit donc d'un exercice qui demande de la rigueur pour être le plus crédible possible et de mettre votre association en position favorable pour obtenir les financements.

Notre CRIB(1) peut vous aider à évaluer avec précision et réalisme toutes les charges afférentes ainsi que les recettes. Quantifier aussi l'ampleur de l'apport du bénévolat qui constitue un argument important.

(1)CRIB (Centre de ressources et d'informations pour les bénévoles), 2 rue Tirard 94000 CRETEIL, un service du CDOS94 dont les prestations sont gratuites.

☎ 01 48 99 78 32 📠 01 48 99 30 21 🌐 crib@cdos94.org

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

La circulaire n° 2007-115 du 13 Juillet 2007 du Ministère de l'Education Nationale, rend obligatoire « l'accompagnement éducatif » dans tous les collèges à partir de la rentrée 2008/2009 de manière à assurer aussi bien l'aide aux devoirs que la pratique d'activités culturelles ou sportives.

Cette mesure va avoir d'importantes conséquences pour les départements. Ils devront, à la fois, assurer la prise en charge financière des transports des collégiens, mais aussi la sécurité, l'entretien et l'encadrement des élèves.

Ce dispositif ne concerne pas seulement les collectivités. C'est pourquoi dans le cadre de leur partenariat, l'Assemblée des départements de France, et le CNOSF avec la participation de l'association « Sports et Territoires » ont souhaité mettre en place une journée d'information et d'échanges sur le thème de « l'accompagnement éducatif à travers la pratique sportive, en présence d'élus, de techniciens de départements, de responsables nationaux et locaux du mouvement sportif.

Cette journée s'est déroulée le mercredi 26 Mars à la Maison du Sport Français. Le présentateur s'attachait à indiquer que la loi d'ARCOS concernait 1 119 collèges situés en ZEP en 2008, le dispositif devant se généraliser à tous les collèges dès la rentrée 2008, et s'élargir au primaire en 2009.

Plusieurs aspects essentiels ont été abordés :

- ♦ Pilotage et rôle du CNDS
- ♦ Le financement ; profs d'EPS par des crédits de l'éducation nationale et les associations par le CNDS ; Qui facture l'utilisation des équipements ? Qui assure les transports (Conseils Généraux) ?
- ♦ Encadrement ; profs d'EPS en heures sup ou éducateurs territoriaux dans le cadre des associations ?

- ♦ Equipements ; qui gère les plannings ?
- ♦ Matériel pédagogique ; lequel utilise-t-on ?
- ♦ Le public : celui-ci reposant sur le volontariat, n'existe-t-il pas un risque de le voir partir, ou bien que cet accompagnement tourne à la garderie ?
- ♦ Responsabilités : éducation nationale ou association, en cas d'absence, qui est responsable ?
- ♦ La gratuité : ne va-t-elle pas être remise en cause par manque de moyens ?

Autant de questions qui demandent des clarifications qui n'ont pas eu de réponses, faute que l'Education Nationale soit représentée.

On retiendra quelques remarques ou interventions :

- Le sport est un vecteur d'éducation au même titre que les arts, facteur qui n'est toujours pas intégré (voir le livre blanc du CNOSF) « La raison du plus sport »
- Il existe déjà des choses en la matière, écoles multisports, contrats éducatifs locaux, conventions d'établissements avec diverses disciplines sportives etc ...
- Le représentant de l'UNSS, fort d'un million de licenciés, souligne que l'on peut travailler tous ensemble, sans se faire concurrence, en ayant chacun sa méthode pédagogique.
- Un exemple positif celui de l'Isère qui avait anticipé cette loi et qui a travaillé depuis deux ans avec l'ensemble des partenaires intéressés à l'idée, dont l'Inspection Académique et le Conseil Général, en mettant au cœur du dispositif le chef d'établissement qui est donc le pilote.

De l'avis général, une conférence nationale proposée par le CNOSF est nécessaire, afin que l'initiative intéressante, n'aboutisse pas dans « un mur » faute de concertation, laquelle aurait dû se tenir bien avant.

MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS D'AVRIL

Le 6 Avril, au gymnase Joliot Curie à Fontenay sous Bois, **championnat de Fontenay 2008**. Contact : US Fontenay section Judo ☎ 01 49 74 74 97

Du 7 Avril au 5 Mai, dans divers terrains du Val de Marne, **Challenge Mondial Pop Foot à 7**. Contact : FSGT ☎ 01 49 87 08 50

Le 12 Avril, au Perreux et Champigny, **Randonnée de la Boucle de la Marne**. Contact : Ste Nautique du Perreux ☎ 01 48 71 39 08

Le 13 Avril, à Vitry et Ivry, **Humarathon**. Contact : Sport et spectacles internationaux ☎ 01 49 22 73 73

Le 13 Avril, à Limeil Brevannes, **15^e Randonnée Brevannaises Cyclotourisme**. Contact : AS Brevannaise Cyclo VTT ☎ 01 45 69 70 19

Le 13 Avril, au stade Frébault à Arcueil, **Tournoi familial des 3 raquettes**. Contact : COSMA ☎ 01 45 47 11 58

Le 19 et 20 Avril, à Alfortville, **12^e tournoi Benjamins Dominique DUPORT**. Contact : US A Football ☎ 01 48 93 52 40

Le 20 Avril, à Bry sur Marne, **Challenge de l'OFRASS**. Contact : Vélo Club de Vincennes ☎ 01 43 74 53 91

JO DE PEKIN - L'HONNEUR DES SPORTIFS

Ce n'est qu'un début, la polémique se propage à travers le monde et les sportifs Français s'engagent ne voulant être ni otages, ni salauds ! Ils ne sont plus des enfants à qui on dit « cours et tais-toi », les temps changent. Ces héros sont aussi des citoyens ouverts sur le monde, ils ont une conscience et un sens politique et ils le prouvent.

Les médias les utilisent souvent, mais ils peuvent aussi s'en servir pour lancer un appel courageux, le voici :

Monsieur le Président (de la Chine)

Pour obtenir l'organisation des Jeux Olympiques à Pékin, le gouvernement chinois s'était engagé à respecter les Droits de l'Homme. Aujourd'hui, la violente répression des émeutes au Tibet remet gravement en cause cette parole donnée au mouvement olympique. Les droits fondamentaux ne sont plus respectés ; ni l'intégrité des personnes, ni la liberté d'expression ne sont possibles en Chine.

Monsieur le Président, certains d'entre nous seront vos invités dans cinq mois. Les sportifs que nous sommes avons consacré toute notre existence pour mériter cette récompense ; participer au plus bel évènement inventé par les hommes. Nous croyons que les Jeux, au-delà de la marchandisation du sport, des rivalités politiques, des récupérations, représentent ce que l'humanité a de plus pur ; le dépassement de soi, la fraternité, l'amitié et le respect entre les peuples.

Nous ne pouvons pas être les otages de la politique, ni la caution d'un régime autoritaire. C'est pour cela, Monsieur le Président, que nous vous demandons, aujourd'hui, solennellement, de respecter votre parole. Ne gâchez pas les Jeux.

Quinze sportives et sportifs, et non des moindres, ont signé cet appel qui est une première dans l'histoire de l'Olympisme :

- Christine Arron, Muriel Hurtis, Yohann Diniz, Romain Mesnil, Vanessa Boslak, Adriana Lamalle, Sophie Duarte, Romain Barras, Marie Collonville, Brice Panel, Vincent Le Dauphin, Adrian Hardy, Isabelle Severino, Frédérique Jossinet, Julien Bahain.

Ce n'est certainement qu'un début, d'autres les rejoindront.

Le C.I.O et son président devraient y prendre garde, lui qui évacue facilement le non-respect des Droits de l'Homme, dans une récente interview accordée au journal l'Equipe. Il ne pourra longtemps se cacher derrière l'article 51 de la charte du C.I.O.

« Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique ».

Sont-ce donc les sportifs libres qui vont sauver les Jeux de la honte ?

JO DE PEKIN - L'HONNEUR DES SPORTIFS

Ce n'est qu'un début, la polémique se propage à travers le monde et les sportifs Français s'engagent ne voulant être ni otages, ni salauds ! Ils ne sont plus des enfants à qui on dit « cours et tais-toi », les temps changent. Ces héros sont aussi des citoyens ouverts sur le monde, ils ont une conscience et un sens politique et ils le prouvent.

Les médias les utilisent souvent, mais ils peuvent aussi s'en servir pour lancer un appel courageux, le voici :

Monsieur le Président (de la Chine)

Pour obtenir l'organisation des Jeux Olympiques à Pékin, le gouvernement chinois s'était engagé à respecter les Droits de l'Homme. Aujourd'hui, la violente répression des émeutes au Tibet remet gravement en cause cette parole donnée au mouvement olympique. Les droits fondamentaux ne sont plus respectés ; ni l'intégrité des personnes, ni la liberté d'expression ne sont possibles en Chine.

Monsieur le Président, certains d'entre nous seront vos invités dans cinq mois. Les sportifs que nous sommes avons consacré toute notre existence pour mériter cette récompense ; participer au plus bel évènement inventé par les hommes. Nous croyons que les Jeux, au-delà de la marchandisation du sport, des rivalités politiques, des récupérations, représentent ce que l'humanité a de plus pur ; le dépassement de soi, la fraternité, l'amitié et le respect entre les peuples.

Nous ne pouvons pas être les otages de la politique, ni la caution d'un régime autoritaire. C'est pour cela, Monsieur le Président, que nous vous demandons, aujourd'hui, solennellement, de respecter votre parole. Ne gâchez pas les Jeux.

Quinze sportives et sportifs, et non des moindres, ont signé cet appel qui est une première dans l'histoire de l'Olympisme :

- Christine Arron, Muriel Hurtis, Yohann Diniz, Romain Mesnil, Vanessa Boslak, Adriana Lamalle, Sophie Duarte, Romain Barras, Marie Collonville, Brice Panel, Vincent Le Dauphin, Adrian Hardy, Isabelle Severino, Frédérique Jossinet, Julien Bahain.

Ce n'est certainement qu'un début, d'autres les rejoindront.

Le C.I.O et son président devraient y prendre garde, lui qui évacue facilement le non-respect des Droits de l'Homme, dans une récente interview accordé au journal l'Equipe. Il ne pourra longtemps se cacher derrière l'article 51 de la charte du C.I.O.

« Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique ».

Sont-ce donc les sportifs libres qui vont sauver les Jeux de la honte ?